LA GRANGE

FABRIQUE DE TERRITOIRE



Mas la Grange 34380 Causse de la Selle

Présentation vidéo: https://www.voutube.com/watch?v=1EsTjocu3T8

PRÉSENTATION ET CONTEXTE

1 LE TERRITOIRE D'IMPLANTATION DE L'ATELIER DE FABRIQUE

La Grange est un lieu-dit, situé à 1,5 kilomètres du Causse de la Selle, petit village de trois cent cinquante habitant.e.s à quarante cinq kilomètres de Montpellier. Le territoire d'implantation des activités est composé de 4 communes : Causse de la Selle, St Jean de Buèges, St André de Buèges et Pegairolles de Buèges, intégrées à la communauté de commune du Grand Pic Saint Loup. Les routes nous séparant des grands axes étant particulièrement tortueuses, les quarante kilomètres deviennent une réelle barrière. Nous sommes cependant dans une zone fortement dynamique et la présence d'un pôle de ressource est un réel besoin.

Le territoire d'implantation de La Grange est très dynamique et connaît ces dernières années l'arrivée de nombreux.se.s nouveaux.elles habitant.e.s et l'installation de nouvelles structures et initiatives. Nous avons donc eu envie de fonctionner en complémentarité avec les acteur.rice.s locaux.ales déjà existant.e.s ou en devenir.

Associer les dynamiques culturelles, jeunesses et européennes, historiquement présentes à la Grange à des projets autour de l'environnement, l'agriculture, le social et l'artisanat est aujourd'hui une évidence.

2 PRÉSENTATION DU CHEF DE FILE: BOUILLON CUBE

Bouillon cube est une association Loi 1901. Elle œuvre depuis 2006 au développement d'un pôle culturel en milieu rural avec:

- La mise en place d'une programmation en plein air, sur le site de La Grange de juin à octobre (entre 50 et 60 représentations, environ 10000 personnes par an)
- La mise en place d'une programmation décentralisée dans les villages environnants
- La mise en place de concerts dans des chapelles romanes avec l'artiste Piers Faccini
- La mise en place d'actions culturelles avec différents partenaires locaux (ALSH, EHPAD, écoles, crèches, pratique amateur...)
- Des accueil en résidence de création et des apports en coproduction
- Des projets européens et l'accueil de 2 volontaires européen.ne.s 5 mois par an.

Actuellement, Bouillon cube c'est 5 salariées permanentes et environ 40 d'intermittent.e.s du spectacle pour 5,2 Équivalent Temps Plein.

Bouillon cube est soutenue par la Communauté de Commune, le Département de l'Hérault, ainsi que par la Région au titre des Lieux Structurants et des Ateliers de Fabrique Artistique par l'État. Le projet est financé au trois quarts par des subventions et un quart de fond propre sur un budget annuel avoisinant les 300 000 euros.

Bouillon cube est une structure qui affirme sa singularité et son identité culturelle par une implantation dans son territoire, et son approche par le biais de l'éducation populaire. Nous pensons que le rôle d'un pôle culturel dépasse largement celui de simple diffuseur ou producteur de spectacle. Il est le reflet d'un monde qui se construit, avec les habitant.e.s de son territoire d'implantation, et dans une finalité de reproductibilité des actions. Il est un levier local, pour penser le monde dans sa globalité.

3 LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNS ET LA TRANSMISSION

Notre mode de fonctionnement, et les valeurs que nous défendons, nous ont toujours amené.e.s à développer une politique de mutualisation. Nous pensons que c'est un moyen efficace de répondre aux enjeux locaux et plus globaux qui sont les nôtres.

Nous gérons un parc de matériel scénique et technique, par exemple, que nous mettons à disposition des associations locales. Par ailleurs, nous accompagnons les acteur.rice.s locaux.ales en montage de projet (mise en relation, structuration d' initiative locale, montage de dossier de financement et notamment dossier LEADER). Nous sommes beaucoup sollicité.e.s, et nous tentons de toujours répondre présent.e.s.

Divers établissements sont assimilables à des petits tiers-lieux sur notre territoire, et nous travaillons à la valorisation et la mise en commun de tous les projets, notamment avec l'animation d'un « Archipel d'initiatives locales »

La transmission est l'une des pièces maîtresses de notre façon de concevoir notre travail : nous accueillons des volontaires européen.ne.s, ainsi que des stagiaires et des volontaires en service civique. Chaque année, nous proposons également plusieurs modules de formation pour les responsables et bénévoles des associations et structures locales.

Bouillon cube a peu à peu fait de La Grange est un lieu de lien social autour de la notion de travail qui crée de l'intelligence collective sur un territoire de manière coopérative et mutualisée allant dans le sens de la transition énergétique, de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale.

L'ATELIER DE FABRIQUE /// LA GRANGE

1 CONSTAT ET OBJECTIF

La logique multisectorielle comme facteur de développement est pertinente vis à vis des problématiques que présentent notre territoire rural. Nous sommes dans un contexte où se mêlent traditions et nouvelles pratiques, avec des populations nouvelles et des nouveaux besoins.

A l'heure actuelle, le culturel, le social, la jeunesse, l'économie, l'écologie, l'agricole... tous les secteurs doivent réfléchir ensemble pour faire face aux nouveaux défis du territoire. Le développement des zones rurales implique aujourd'hui une transformation en profondeur de nos approches traditionnelles, en se fondant sur des principes d'innovation et de coopération multi-sectorielle. L'accès au numérique permet à toutes et tous d'implanter des activités nouvelles en milieu rural. La campagne de 2020 doit se préparer à accueillir ce changement sociétal dans une logique intelligente de dynamique de territoire.

L'objectif opérationnel est de développer un pôle de ressource, de formation, d'accompagnement de projet de territoire et d'accès au numérique, dans un territoire de manière endogène et coopérative.

2 L'ANIMATION D'UN ARCHIPEL D'INITIATIVES CITOYENNES CAUSSE & VALLÉE DE LA BUÈGES

La dynamique impulsée par l'atelier de Fabrique « La Grange » dépasse les frontières du lieu, grâce à la mise en place, en 2017, d'un archipel d'initiatives locales et citoyennes qui permet d'étendre les notions d'échange et de mutualisation aux autres pôle de rencontres du territoire.

Comment créer de l'intelligence collective sur un territoire rural? Comment recréer des espaces de commun, sans pour autant être en permanence sur un même lieu? Comment fédérer autour des multiples lieux d'accueil, assimilables à des tiers-lieux de territoire, sans vouloir modéliser, centraliser, ou mettre en concurrence?

L'archipel Causse & Vallée de la Buèges comprend actuellement une quarantaine de personnes et 23 structures sur un bassin de vie de 4 communes, et de 650 habitant.e.s.

Les membres sont issu.e.s de secteurs professionnels très différents et les élu.e.s sont associé.e.s à la démarche. Plusieurs activités sont déjà en place dans le cadre de cet archipel : Site internet dédié à l'archipel : https://archipelcaussevallée.fr

Ce projet, expérimental, est capitalisable et reproductible : nous avons obtenu un financement coopération LEADER pour nous rendre en Finlande et en Espagne, au printemps et à l'automne 2021 pour échanger avec d'autres territoires autour de ces notions. Une publication des travaux est prévue courant 2022.

3 LES LIEUX ET LES ACTIVITÉS DE L'ATELIER DE FABRIQUE A L'HEURE ACTUELLE

La Grange accueille actuellement 5 structures de manière permanente

- => Bouillon cube (pôle de création et diffusion artistique en milieu rural)
- = > Court bouillon (activité enfance, jeunesse et parentalité)
- = > Sound's good (studio d'enregistrement et prestation technique)
- => De fil en main, (service de catering en milieu rural et ateliers de film d'animation)
- = > La cerise de terre (restauration et service de catering)

Une dizaine de personnes (indépendants, auto-entrepreneurs...) utilisent les espaces de travail partagé de manière permanente ou partielle. (responsables de compagnies artistiques, structures d'accompagnement de projet, graphiste, vidéaste, ...)

De plus, 5 associations locales utilisent les locaux, et notamment le kiosque ponctuellement chaque semaine pour des ateliers de pratique artistique (théâtre, chant, yoga, Qi Qong, lectures/contes)

Le lieu est actuellement équipé d'un bureau partagé et d'un espace de co-working de 80 m², d'une salle de vie commune, d'une pièce d'activité (résidence d'artiste, studio d'enregistrement, espace de réunion) d'une scène concert et d'un amphithéâtre extérieur de 250 places, d'un kiosque en bois de 50 m² financé par les fonds LEADER, d'espace de stockage et d'un camp jeunesse. Les espaces disponibles sont actuellement trop petits pour faire face à la demande, et la construction d'extension est en cours :

- = > Une nouvelle salle polyvalente et 4 cabanes d'hébergement pour développer les activités
- = > Un bâtiment restauré de 150 m² pour des bureaux, salle de réunion et studio d'enregistrement, de montage ou de post-production vidéo.

Différents publics extérieurs sont également régulièrement associés à la dynamique du tiers lieu : au-delà des spectateur.rice.s qui viennent assister aux représentations, de nombreu.x.ses usager.e.s viennent aussi sur des temps d'ouverture plus informels, autour des accueils du centre de loisir ou des activités de catering par exemple.

Les repas partagés, ouverts à tous les habitant.e.s du territoire certains midis de semaine sont une belle façon de rejoindre la dynamique du lieu et de lutter contre l'isolement souvent associé au télétravail ou l'auto-entreprise en milieu rural.

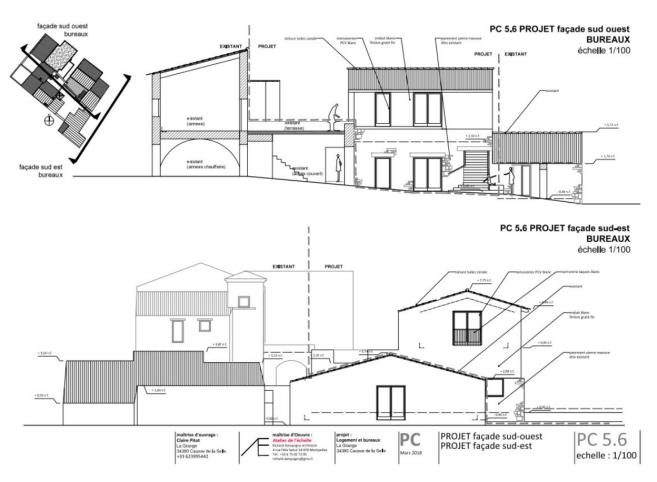


Tout ce qui concerne l'animation du lieu, au delà des activités propres à chaque structure, est travaillé de manière horizontale et collégiale, avec tou.te.s des usagér.e.s au cours de réunion mensuelle ou bi-mensuelle selon les besoins.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ATELIER DE FABRIQUE

En 2020 et 2021, nous allons déployer le tiers-lieu dans un nouveau bâtiment actuellement en construction de 150 m². Ce bâtiment est accolé à l'actuelle pièce de résidence de La Grange (80 m²). Le bâtiment terminé sera livré en avril 2021.

Cet espace comprendra un studio d'enregistrement, de montage et de post production vidéo, et les bureaux des structures déjà présentes, mais permettra d'installer de nouveaux.elles coopérant.e.s intéressé.e.s pour une occupation permanente et des occupations temporaires avec la possibilité de louer un bureau à la journée ou à la demi-journée. Ces nouveaux espaces nous permettrons de répondre à une forte demande des habitant.e.s



Du matériel commun sera acheté, ce qui permettra à des associations/entreprises de taille petite ou moyenne de profiter de matériel performant comme des imprimantes ou des postes de travail. L'objectif est également de créer un espace équipé de technologies numériques, permettant de travailler à distance, notamment grâce à la visio-conférence. Les espaces créés ou déjà en fonction à la Grange seront mutualisés : Salle de réunion, bureau et espace numérique, pièce de résidence et de répétition, kiosque d'activité, salle de vie et de détente.

1 L'ANIMATION ET LA DÉMARCHE

Les temps d'animation du tiers-lieu seront renforcés pour les coopérant.e.s ainsi que pour des personnes extérieures. Un poste de facilitateur.rice sera mis en place dés 2020 : il.elle sera en charge de l'animation du tiers-lieu et de son lien avec le territoire, mais également de l'archipel d'initiatives locales et citoyennes et du projet d'étude à l'échelle européenne.

Le.la facilateur.rice devra répondre au double objectif d'assurer le bon fonctionnement en interne, mais également de rendre visible la démarche : L'initiative tiers-lieu La Grange pourra être modélisable et s'insérer dans une logique plus globale.

Le.la facilateur.rice aura également à charge le projet de coopération européenne porté par l'Atelier de Fabrique, en partenariat avec le Groupe d'Action Locale du Pic Saint Loup et la Communauté de Commune sur les initiatives collaboratives multisectorielles en milieu rural. Ce projet d'échange donnera lieu à une publication sur les bonnes pratiques et sera enrichi de la vision de 3 territoires différents, à Asapari en Finlande, à Valle de Guadalhorce en Espagne et le Grand Pic Saint Loup en France

2 LES COOPÉRANT.E.S

Cette seconde phase permettra d'accueillir des coopérant.e.s dans des secteurs diversifiés :

- Activités culturelles (compagnies, structures de diffusion, production, médiation)
- Activité jeunesse (développement de séjours jeunesse, chantier insertion...)
- Formation et structure d'accompagnement
- Activités de pleine nature, de sensibilisation et d'expertise écologique
- Activités agricoles (ferme pédagogique, jardins partagés, élevage & maraîchage...)
- Activité sociale (primo arrivant.e, structure d'insertion...)
- Atelier de fabrique (artisanat, nouvelles technologies...)

Ce tiers-lieu est également un pôle de ressource de l'intégration de nouveaux.elles habitant.e.s et du développement de leurs activités sur le territoire.

3 FONCTIONNEMENT FINANCIER

Les locaux de la Grange appartiennent à des propriétaires privés, qui assurent sur fond propre l'intégralité des travaux de rénovation du bâtis ancien nécessaire au déploiement de l'activité. Une convention de 20 ans, renouvelable, est actée jusqu'en 2032.

Les futurs locaux seront accessibles en permanence à tou.te.s les coopérant.e.s permanent.e.s Une structure type SCIC est à l'étude.

Les loyers des coopérant.e.s seront payables au mois, ou divisibles en journée ou demi journée selon le tarif établi au mètre carré de bureau : $1 \text{ m}^2 = 4 \text{ euros de loyer et 1,5 euros de charge}$ pour le mois

Exemples:

- = > pour un bureau en fixe, accessible en permanence en espace de co-working, une participation de 55 euros par mois sera demandée
- => pour une structure qui occupe un bureau de $35~\text{m}^2$, la participation mensuelle sera de 192,5~euros.

L'occupation des « communs » (kiosque en bois, amphithéâtre, salle de vie, de réunion) est accessible gratuitement aux occupant.e.s permanent.e.s, et moyennant un abonnement « coopérant.e.s » de 20 euros par mois.

4 CAPITALISATION ET PISTE DE DÉVELOPPEMENT

Les années 2020 et 2021 permettront d'asseoir la première partie du projet, et d'en faire le bilan. Des pistes d'extension seront alors explorées pour une nouvelle phase à partir de 2022 : création d'un atelier partagé de fabrique, développement de l'offre numérique et du pôle de ressource et de formation.

La municipalité a prévu la mise en place d'un STECAL sur le site de la Grange (PLU en cours de validation) qui permettra de développer le projet si nécessaire en fonction des besoins.

Par ailleurs, Bouillon cube siège au Groupement d'Action Locale du territoire, et le déploiement de tiers-lieux entre parfaitement dans la stratégie locale de développement.

Le projet ira vers un autofinancement à l'issue des 3 ans de mise en marche, avec un relais financier de la part des collectivités locales et notamment la Région Occitanie et la Communauté de commune.